

Pour citer cette notice :

Sylvie Fol et Julie Vallée, 2023,
"Effets de lieu". MobiDic,
Dictionnaire critique des Mobilités.
Accès:
<https://doi.org/10.60582/geomob20>

Effets de lieu

Sylvie FOL
Professeure d'aménagement et urbanisme
Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne

Julie VALLÉE
Directrice de Recherche
CNRS

Les « effets de lieu » (ou « effets de quartier ») désignent l'influence que les lieux exercent sur les opinions, attitudes et comportements des individus. Les mobilités résidentielles et quotidiennes sont partie prenante des effets de lieu. Elles structurent la diversité des lieux auxquels les individus sont exposés tout au long de leur vie tout en contribuant aux mutations que les lieux peuvent connaître au fil du temps en fonction des populations qui y emménagent, viennent y travailler etc. Les mobilités ont ainsi une valeur heuristique dans les réflexions sur les effets de lieu : intégrées au raisonnement, elles permettent d'explorer le caractère dynamique et relationnel de l'espace géographique et de son influence.

La place des mobilités dans la littérature des effets de lieu

Appliquée aux quartiers défavorisés, la littérature sur les effets de lieu repose initialement sur l'hypothèse selon laquelle la concentration des ménages pauvres dans des quartiers isolés spatialement et socialement du reste de la société urbaine aurait pour effet de redoubler les conséquences de la pauvreté. Ces ménages auraient donc plus de difficultés à trouver un emploi, leurs enfants auraient des résultats scolaires plus mauvais et seraient plus exposés au risque de comportements déviants que s'ils vivaient ailleurs (Fol 2010). Cette littérature est ainsi très liée à la figure du ghetto américain, à la ségrégation résidentielle, aux questions raciales et au double fardeau auquel les individus les plus pauvres font face lorsque leur manque de revenus se cumule avec la pauvreté de leur quartier de résidence (Wilson 1987). La notion d'effets de lieu peut cependant être étendue pour s'appliquer à l'ensemble des mécanismes par lesquels les quartiers de vie des individus agissent sur leurs attitudes et comportements. Ces mécanismes peuvent être classés en quatre grands types selon qu'ils concernent les formes de

socialisation et les normes en vigueur au sein des quartiers, l'exposition à des environnements physiques nocifs (comme la pollution), la situation géographique (et, par extension, la distance aux lieux de pouvoir, d'emploi, d'éducation, de soins, etc.) ou les logiques institutionnelles, comme celles qui jouent sur la qualité des services ou la réputation des quartiers (Ellen and Turner 1997, Galster 2012).

Dans la grande majorité des travaux empiriques, seul le quartier actuel de résidence est considéré : les comportements de santé des individus, leurs parcours scolaires, leurs opinions politiques sont appréhendés sous le seul prisme du quartier dans lequel ils résident, sans établir de différences entre les individus en fonction de leur date d'emménagement dans le quartier ou du temps qu'ils y passent au quotidien. Des travaux se démarquent toutefois de cette approche « domo-centrée » : sont alors mis en lumière les groupes sociaux (les personnes âgées, les pauvres, les minorités ethniques, etc.) particulièrement vulnérables aux effets de leur quartier de résidence car ils n'ont pas fait le choix de s'y installer et d'y rester ou car ils n'ont pas l'opportunité d'en sortir au quotidien. Pour illustrer cette idée, on peut citer une étude menée dans l'agglomération parisienne qui a montré que la densité de médecins du quartier de résidence n'était statistiquement pas associée à la fréquence des recours aux soins de prévention, si ce n'est pour les personnes dont l'espace quotidien d'activité était centré sur leur seul quartier de résidence (Vallée *et al.* 2010). Ce champ de recherche est donc proche d'un autre champ, celui qui porte sur les [ressources](#), sur leur accessibilité et sur les mobilités auxquelles les populations sont contraintes lorsqu'elles ont besoin d'accéder à des ressources dont leur quartier de résidence ne dispose pas (Motte-Baumvol 2008, Berroir *et al.* 2017, Michel and Ribardièrre 2017). Ces travaux résonnent aussi avec la littérature plus spécifiquement dédiée aux inégalités d'accès à l'emploi : à partir du concept de *spatial mismatch* (i.e., lorsque les lieux d'emplois sont éloignés des lieux de résidence des personnes en recherche d'emploi), des études soulignent les obstacles auxquels sont confrontés les travailleurs les plus vulnérables, que ce soit pour se déplacer quotidiennement vers les zones d'emplois souvent éloignées de leur quartier de résidence ou pour emménager à proximité des lieux d'emplois (Wenglenski 2004, Gobillon *et al.* 2007). Dans tous ces champs de recherche, la mobilité est analysée comme un capital – dont les groupes sociaux sont inégalement dotés – permettant de faire face au manque de ressources localisées dans les seuls quartiers de résidence et de surmonter l'obstacle de la distance physique qui les sépare des services et équipements (Pinçon-Charlot and Rendu 1982). La force des effets du lieu de résidence apparaît ainsi comme indissociable de la capacité des individus à se déplacer, elle-même étroitement liée à leur position sociale. Ce phénomène a été mis en avant par Pierre Bourdieu dans son texte sur les effets de lieu (1993) lorsqu'il écrivait que « *le défaut de capital intensifie l'expérience de la finitude : il enchaîne à un lieu* ».

Un autre champ de recherche combine également les effets de lieu et les mobilités : il concerne les politiques publiques de lutte contre la pauvreté et pour « l'égalité des chances ». La mobilité résidentielle constitue en effet un moyen indirect que ces politiques peuvent mettre en œuvre pour combattre

les effets de lieu, et plus spécifiquement les effets délétères de la ségrégation résidentielle. Certaines politiques organisent ainsi le déménagement de populations pauvres vers des quartiers aisés – cf. le programme ‘*Moving to Opportunities*’ aux États-Unis (Bacqué and Fol 2007, Briggs et al. 2010) tandis que d’autres politiques vont jusqu’à interdire aux populations pauvres d’emménager dans des quartiers déjà « en difficulté » – cf. le programme ‘*Rotterdam Act*’ aux Pays-Bas (Uitermark et al. 2017, van Gent et al. 2018). Les politiques publiques relatives à la répartition spatiale des logements sociaux peuvent également entrer dans ce cadre dès lors qu’elles visent à favoriser l’emménagement des ménages modestes au sein de quartiers qui leur seraient inaccessibles via le marché locatif privé (Korsu 2016). Parallèlement à la mobilité résidentielle, la mobilité quotidienne constitue un autre levier que les acteurs publics actionnent pour lutter contre les déséquilibres d’attractivité entre territoires et les effets de lieu qui en résultent. Un des objectifs affichés par le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) lancé en 2014 est ainsi de « *renforcer l’ouverture du quartier et de faciliter la mobilité des habitants, en créant de nouvelles infrastructures de transport* ».

Cet état de l’art sur l’approche croisée des effets de lieu et des mobilités serait incomplet s’il ne mentionnait pas le champ de recherche dédié aux effets de l’environnement bâti sur les déplacements. Dans ce cas, la mobilité est envisagée comme une pratique se situant en aval des effets de lieu, comme une pratique sur laquelle les lieux peuvent avoir un effet. Ce champ de recherche connaît un développement important ces dernières années compte-tenu des enjeux de santé publique (lutte contre la pollution et l’obésité) et des défis liés au réchauffement climatique. Une partie de ces travaux s’attachent ainsi à identifier et à hiérarchiser les composantes de l’environnement bâti (routes, trottoirs, piste cyclables etc.) susceptibles de favoriser les modes « actifs » ou « durables » de déplacements comme la marche ou le vélo (Feuillet and Charreire 2023). C’est d’ailleurs de ce champ de recherche que sont issus les termes de marchabilité et de cyclabilité (néologismes issus des termes anglais de ‘*walkability*’ et de ‘*cyclability*’) servant à définir la capacité d’un lieu à faciliter les déplacements à pied ou en vélo.

Les angles d’analyse sont donc nombreux et variés dès lors que les effets de lieu sont étudiés au prisme des mobilités. Pour autant, ces angles d’analyse n’épuisent pas la question des interactions dynamiques entre mobilités et effets de lieu. L’accent peut aussi être mis sur les mobilités résidentielles afin d’analyser de quelles manières les lieux de résidence du passé – qui ont constitué des cadres socialisateurs dans lesquels les individus ont acquis des manières de voir, d’être et d’agir – continuent d’influencer les comportements actuels des individus (Authier 2007). Plus récemment des études (e.g., Kwan 2013) se sont intéressées aux mobilités quotidiennes des individus : en remobilisant les concepts de la ‘*time-geography*’, ces études intègrent l’ensemble des lieux fréquentés quotidiennement (dans le cadre des activités professionnelles, de loisirs ou de sociabilité) et les contraintes (ou opportunités) que ces lieux exercent sur les individus, en plus de celles propres à leur seul lieu de résidence (Perchoux 2023, Shareck 2023). En

intégrant explicitement au raisonnement les trajectoires spatio-temporelles des individus, ce dernier ensemble de travaux favorise ainsi une approche relationnelle de l'espace géographique et de ses effets et contribue à intégrer les mobilités aux logiques spatiales des inégalités sociales.

Points de débats

Sans lister les nombreux débats dont les travaux sur les effets de lieu font l'objet, il est intéressant de revenir ici sur plusieurs des débats auxquels les mobilités apportent un éclairage spécifique.

Un premier débat récurrent concerne l'épineuse définition de ce qu'est un quartier. Faut-il diviser la ville en des portions de ville (au sens littéral de « quartiers ») dont les limites seraient communes à l'ensemble des habitants ou bien faut-il encercler chaque habitant pour y inclure ses voisins (au sens littéral de '*neighborhood*') et constituer ainsi autant de quartiers que d'individus ? La question suscite de nombreuses discussions tant méthodologiques que théoriques. Face aux approches rigides et standardisées des quartiers qui prévalent dans les études sur les « effets de quartier », une des réponses apportées consiste à délimiter les quartiers en fonction des pratiques et représentation spatiales des individus, de leur espace de socialisation ou plus largement des lieux qu'ils ont l'habitude de fréquenter à proximité de leur résidence. Une analyse menée sur les quartiers perçus des habitants de l'agglomération parisienne montre ainsi que les habitants de Paris intra-muros et des espaces socialement favorisés perçoivent leur quartier comme une zone sensiblement plus étendue que les autres habitants. Ce résultat met en lumière les erreurs de quantification et d'interprétation des effets de quartier auxquels s'exposent les études lorsqu'elles considèrent les quartiers comme des unités spatiales de taille constante (mailles administratives ou zones circulaires) et négligent ainsi les capacités différenciées des populations à s'approprier leur quartier de résidence (Vallée *et al.* 2016).

Un autre débat tout aussi récurrent concerne la distinction artificielle (souvent induite par l'utilisation de modèles statistiques de régressions multiniveaux) entre des caractéristiques qui seraient le propre des individus (approche '*people-based*') et celles qui seraient le propre des quartiers (approche '*place-based*'). Cette distinction peut conduire à diffuser une « *pensée substantialiste des lieux* » et de leurs effets (Bourdieu 1993) et à cloisonner les politiques œuvrant à la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers et celles focalisées sur les individus et leur promotion sociale (Kirszbaum 2009). Intégrer les mobilités au raisonnement contribue à articuler de manière relationnelle ces approches '*place-based*' et '*people-based*' dans la mesure où les mobilités permettent tout autant de qualifier les individus qui les réalisent que les espaces dans lesquelles elles se déploient.

L'approche par les effets de lieu est aussi critiquée lorsque les quartiers sont uniquement caractérisés à partir de leurs attributs intrinsèques (niveau de pauvreté, densité de services, etc.) et que les liens systémiques et potentiellement asymétriques qui les unissent aux autres territoires sont alors occultés. La prise en compte des mobilités des populations permet en

partie de surmonter cette critique puisqu'elles mettent en lumière les polarités urbaines, les liens de pouvoir, de concurrence ou de complémentarité entre les territoires.

Enfin, un dernier débat concerne les vertus que l'on attribue à la mobilité comme moyen de contrecarrer les effets de la ségrégation sociale ou de faciliter l'accès à services et équipements éloignés. Lorsque les individus sont contraints de se déplacer quotidiennement en dehors d'un quartier auquel ils sont attachés, leur qualité de vie et leur bien-être peuvent s'en trouver affectés. Ce phénomène a été observé à Batna en Algérie (Fantous and Naceur 2022) ou dans l'agglomération parisienne (Vallée *et al.* 2011). La mobilité n'est pas donc pas forcément un remède indolore : les encouragements à se déplacer pour accéder à des emplois ou services éloignés ainsi que les incitations à déménager pour augmenter la mixité résidentielle peuvent se transformer en des injonctions et venir ainsi fragiliser les personnes qui ont construit une large part de leurs ressources sociales à proximité de leur résidence (Fol 2010).

Questionnements émergents

Les mobilités permettent ainsi de donner à l'espace géographique la dimension relationnelle qui fait souvent défaut aux travaux classiques sur les effets de lieu. Pour autant, l'intégration des mobilités au raisonnement fait émerger de nouveaux questionnements théoriques et méthodologiques. Revenons, pour conclure ce texte, sur trois d'entre eux.

(1) La force variable des effets du lieu de résidence a été discutée en lien avec la mobilité quotidienne des populations et avec leur capacité à s'affranchir des contraintes de leur quartier de résidence. Toutefois, la dimension sociale des effets de lieu ne s'exerce pas uniquement à l'échelle résidentielle : l'enchaînement aux lieux de résidence issu du défaut de capital (Bourdieu 1993) ne serait-il pas un mécanisme qui s'appliquerait aussi aux lieux de travail des individus peu dotés en capital social ? Tous les individus tirent-ils profit de la même façon des lieux qu'ils fréquentent quotidiennement et des services qui sont localisés à proximité ? Les déplacements quotidiens élargissent-ils forcément les champs des possibles ? Ces questions restent ouvertes, même si certains mécanismes ont été récemment avancés, notamment à propos des inégalités d'accès aux services et équipements (cf. figure ci-dessous).

Three arguments to explain why people of different socio-economic position who share the same regular activity locations may have a different access to services

Socially disadvantaged people are more likely to ...

... experience small areas around their activity locations



... have no flexibility in spatial behavior



... encounter limitations to effectively use proximal services



Socially advantaged people are more likely to ...

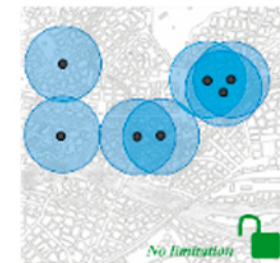
... experience larger areas around their activity locations



... have flexibility in spatial behavior



... encounter no limitation to effectively use proximal services



Source: (Vallée *et al.* 2022)

(2) Dans les travaux relatifs aux effets de lieu qui considèrent les mobilités des individus, il y a généralement (et implicitement) l'idée que l'influence que les lieux exercent sur les comportements des individus serait proportionnelle au temps passé en ces lieux. Pourtant ce mécanisme d'exposition cumulée nécessite d'être questionné. Certains lieux pourraient fortement affecter les comportements des individus alors même qu'ils n'y ont passé relativement que peu de temps. Pour nourrir cette réflexion, on peut faire une analogie avec la théorie de « *la force des liens faibles* » énoncée par Granovetter (1973) et explorer « *la force des lieux faibles* » (Vallée 2021) avec l'idée que certains lieux « faibles » (les lieux fréquentés de manière occasionnelle) pourraient être qualifiés de « forts » dès lors qu'ils permettent d'élargir le champ des possibles et de donner justement accès à des ressources sociales ou matérielles dont sont dépourvus les lieux fréquentés régulièrement.

(3) Alors que les travaux sur les effets de lieu s'intéressent aux individus et à leurs trajectoires spatio-temporelles, les espaces géographiques et leurs variations au cours du temps sont comparativement bien moins considérées. Dans le champ des effets de lieu, rares sont ainsi les travaux qui considèrent que les attributs des quartiers peuvent évoluer selon les heures de la journée, selon les jours de la semaine, selon les mois de l'année... Emerge alors un hiatus temporel entre des individus considérés comme mobiles tout au long de leur vie et à l'inverse des espaces géographiques considérés comme immuables au fil du temps. Pour surmonter ce hiatus, les notions de

'lifecourse of place' (Sampson 2013, Pearce 2015) et de 'daycourse of place' (Vallée 2017) ont été proposées : elles mettent en valeur les évolutions des espaces dont on cherche à mesurer l'effet. Ces variations temporelles peuvent tout autant concerner la densité de services disponibles dans un quartier que la composition sociale des quartiers qui, sous l'impulsion des mobilités entrantes et sortantes, peuvent fortement évoluer non seulement au fil des décennies, mais aussi au cours de la journée, comme le montrent les travaux sur la ségrégation sociale du quotidien (Le Roux *et al.* 2017) ou la plateforme *Mobiliscope* (Vallée *et al.* 2023). Pour autant, les études empiriques qui mesureraient les effets de lieu en croisant les trajectoires des lieux et des individus, au fil des heures (comme au fil des années) restent encore à développer.

Bibliographie

- Authier J.-Y., 2007, « La question des « effets de quartier » en France. Variations contextuelles et processus de socialisation », dans Authier J.-Y., Bacqué, M.-H. et Guérin-Pace, F (dir.) *Le quartier*, La Découverte, p. 206-216.
- Bacqué M.-H. et Fol S., 2007, « Effets de quartier : enjeux scientifiques et politiques de l'importation d'une controverse », dans Authier J.-Y., Bacqué, M.-H. et Guérin-Pace, F (dir.) *Le quartier*, La Découverte, p. 181-193.
- Berroir S., Delage M., Fleury A., Fol S., Guérois M., Maulat J., Raad L. et Vallée, J., 2017, « Mobilité au quotidien et ancrage local dans les espaces périurbains », *Annales de Géographie*, vol. 713, n° 1, p. 31-55.
- Bourdieu P., 1993, « Effets de lieu », dans Bourdieu P. (ed.) *La misère du monde*, Paris, Seuil.
- Briggs X. de S., Popkin S.J. et Goering J.M., 2010, *Moving to opportunity: the story of an American experiment to fight ghetto poverty*, New York, Oxford University Press.
- Ellen I.G. et Turner M.A., 1997, « Does neighborhood matter? Assessing recent evidence », *Housing Policy Debate*, vol. 8, n° 4, p. 833-866.
- Fantous A. et Naceur F., 2022, « L'impact des inégalités d'accès aux transports collectifs dans les quartiers informels sur le quotidien des habitants : cas de Batna », *Cybergeog.*
- Feuillet T. et Charreire H., 2023, « La dimension géographique de la mobilité active quotidienne », dans Vallée J. (dir.) *Mobilité quotidienne et santé*, ISTE Group, p. 153-182.
- Fol S., 2010, « Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité », *Regards Sociologiques*, vol. 40, p. 27-43.
- Galster G., 2012, « The mechanism(s) of neighbourhood effects: theory, evidence, and policy implications », dans van Ham M., Manley D., Bailey N., Simpson L. et Maclennan D. (eds.) *Neighbourhood Effects Research: New Perspectives*. Dordrecht, Springer Netherlands, p. 23-56.
- van Gent W., Hochstenbach C. et Uitermark, J., 2018, « Exclusion as urban policy: The Dutch 'Act on Extraordinary Measures for Urban Problems' », *Urban Studies*, vol. 55, n° 11, p. 2337-2353.

- Gobillon L., Selod H. et Zenou Y., 2007, «The Mechanisms of Spatial Mismatch», *Urban Studies*, vol. 44, n° 12, p. 2401-2427.
- Granovetter M., 1973, «The Strength of Weak Ties», *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 6, p. 1360-1380.
- Kirszbaum T., 2009, «I. Disperser ou enrichir: le dilemme de la déconcentration», dans Kirszbaum T. *Rénovation urbaine. Les leçons américaines*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 7-28.
- Korsu E., 2016, «Building social mix by building social housing? An evaluation in the Paris, Lyon and Marseille Metropolitan Areas», *Housing Studies*, vol. 31, n° 5, p. 598-623.
- Kwan M.P., 2013, «Beyond Space (As We Knew It): Toward Temporally Integrated Geographies of Segregation, Health, and Accessibility», *Annals of the Association of American Geographers*, vol. 103, n° 5, p. 1078-1086.
- Le Roux G., Vallée J. et Commenges, H., 2017, «Social segregation around the clock in the Paris region (France)», *Journal of Transport Geography*, vol. 59, p. 134-145.
- Michel A. et Ribardièrè A., 2017, «Identifier les ressources urbaines pour lire les inégalités socio-spatiales: Introduction», *EchoGéo*, vol. 39.
- Motte-Baumvol B., 2008, «L'accès des ménages aux services dans l'espace périurbain francilien», *Strates*, vol. 14, p. 149-164.
- Pearce J., 2015, «Invited commentary: history of place, life course, and health inequalities-historical geographic information systems and epidemiologic research», *American Journal of Epidemiology*, vol. 181, n° 1, p. 26-9.
- Perchoux C., 2023, «Enjeux méthodologiques de l'analyse croisée entre mobilité quotidienne, environnements et santé», dans Vallée J. (dir.) *Mobilité quotidienne et santé*, ISTE Group, p. 49-86.
- Pinçon-Charlot M. et Rendu P., 1982, «Distance spatiale, distance sociale aux équipements collectifs en Île-de-France: des conditions de la pratique aux pratiques», *Revue française de sociologie*, vol. 23, n° 4, p. 667-696.
- Sampson R.J., 2013, «The Place of Context: A Theory and Strategy for Criminology's Hard Problem», *Criminology*, vol. 51, n° 1, p. 1-31.
- Shareck M., 2023, «Mobilité quotidienne et inégalités sociales de santé: cadre conceptuel et application», dans Vallée J. (dir.) *Mobilité quotidienne et santé*, ISTE Group, p. 87-116.
- Uitermark J., Hochstenbach C. et van Gent W., 2017, «The statistical politics of exceptional territories», *Political Geography*, vol. 57, p. 60-70.
- Vallée J., 2017, «The daycourse of place», *Social Science & Medicine*, vol. 194, p. 177-181.
- Vallée J., 2021, «La force des lieux faibles», *PasserelleSHS*, vol. 1.
- Vallée J., Cadot E., Grillo F., Parizot I. et Chauvin P., 2010, «The combined effects of activity space and neighbourhood of residence on participation in preventive health-care activities: The case of cervical screening in the Paris metropolitan area (France)», *Health & Place*, vol. 16, p. 838-852.
- Vallée J., Cadot E., Roustit C., Parizot I. et Chauvin P., 2011, «The role of daily mobility in mental health inequalities: The interactive influence of activity

space and neighbourhood of residence on depression», *Social Science & Medicine*, vol. 73, n° 8, p. 1133-1144.

- Vallée J., Douet A., Le Roux G., Commenges H., Lecomte C. et Villard E., 2023, Mobiliscope, a geovisualization platform to explore cities around the clock. (www.mobiliscope.cnrs.fr) doi: 10.5281/zenodo.7822701.
- Vallée J., Le Roux G. et Chauvin P., 2016, « Quartiers et effets de quartier. Analyse de la variabilité de la taille des quartiers perçus dans l'agglomération parisienne », *Les Annales de Géographie*, vol. 708, n° 2, p. 119-142.
- Vallée J., Shareck M., Kestens Y. et Frohlich K.L., 2022, « Everyday geography and service accessibility: the contours of disadvantage in relation to mental health », *Annals of the American Association of Geographers*, vol. 112, n° 4, p. 931-947.
- Wenglenski S., 2004, « Une mesure des disparités sociales d'accessibilité au marché de l'emploi en Île-de-France », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. 4, p. 539-550.
- Wilson W.J., 1987, *The truly disadvantaged: the inner city, the underclass, and public policy*, Chicago, University of Chicago Press.